

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **30 juin 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68	Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents à la séance : 48	Nombre de conseillers représentés : 17
Nombre de conseillers absents à la séance : 3	Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelynne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Bernadette GINEZ (représentée par Daniel FLORY), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Louis ESTEVES (représenté par Philippe FABRE), Christian FRICOT (représenté par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Philippe MAURS (représenté par Jean-François BARRIER), Maxime MURATET (représenté par Véronique VISY), Christophe PESTRINAUX (représenté par Philippe COUDERC), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Chloé MOLES, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_104 : FINANCES / BUDGET ANNEXE DE L'AÉROPORT - BUDGET PRIMITIF 2025 - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°DEL-2025-068 DU 7 AVRIL 2025
Rapporteur : Madame Isabelle LANTUEJOUL

Après reprise et affectation des résultats 2024 et reprise des Restes à Réaliser 2024, le Budget Primitif de l'Aéroport d'Aurillac Agglomération s'équilibre pour l'année 2025, par section, de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	413 353,82
Recettes réelles de fonctionnement	1 630 100,00
Recettes d'ordre entre sections	12 000,00
TOTAL des produits de la section de fonctionnement	2 055 453,82

Dépenses réelles de fonctionnement	1 882 953,82
Dépenses d'ordre entre sections	172 500,00
TOTAL des charges de la section de fonctionnement	2 055 453,82

Résultat d'investissement reporté	564 457,70
-----------------------------------	------------

Recettes réelles d'équipement	1 164 768,00
(dont RAR)	501 768,00
Recettes d'ordre entre sections	172 500,00
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	48 820,00
TOTAL des produits de la section d'investissement	1 950 545,70

Dépenses réelles d'équipement	1 889 725,70
(dont RAR)	128 102,63
Dépenses d'ordre entre sections	12 000,00
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	48 820,00
TOTAL des charges de la section d'investissement	1 950 545,70

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de ce budget - développée dans les documents budgétaires joints - est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire, le niveau de vote étant le chapitre avec, pour la section d'investissement, la définition d'opérations. Ce budget étant assujéti à la TVA, les montants exprimés sont en valeur HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 du service annexe de l'Aéroport d'Aurillac Agglomération conformément aux équilibres rappelés ci-avant et développés dans les documents budgétaires joints et leurs annexes.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Sébastien PRAT.